

PACTE PREVENTION DECHETS

**Réduire sa production
de déchets
c'est possible ?**





C'est quoi le PACTE PRÉVENTION DÉCHETS ? Pour qui ? Comment ?

Stéphane PIGNOUX

Conseiller d'entreprise développement durable de la CCI VIENNE

Iscliane ROUZIÈRE

Chargée de mission prévention déchets pour le SIMER

Le contexte

Cadre d'action :

- *Directive cadre européenne 2008 sur les déchets :*

Priorité à la prévention

- *Grenelle de l'environnement :*
 - 7%/hab. d'OMA d'ici 5 ans.

5 axes prioritaires :

- Sensibilisation à la prévention,
- Exemplarité de la collectivité,
- Actions emblématiques nationales (exemple : compostage),
- Actions d'évitement de la production de déchets (achats écoresponsables, réemploi, réparation,...)
- Actions de prévention quantitative et qualitative des déchets des entreprises : **PACTE prévention déchets**



Programme d'Accompagnement Collectif Territorial des Entreprises

Les objectifs :

- Réduction de 7% sur des gisements
- Réduction de vos coûts liés aux déchets
- Appropriation de la thématique : autonomie
- Valoriser les efforts des entreprises



Notre engagement :

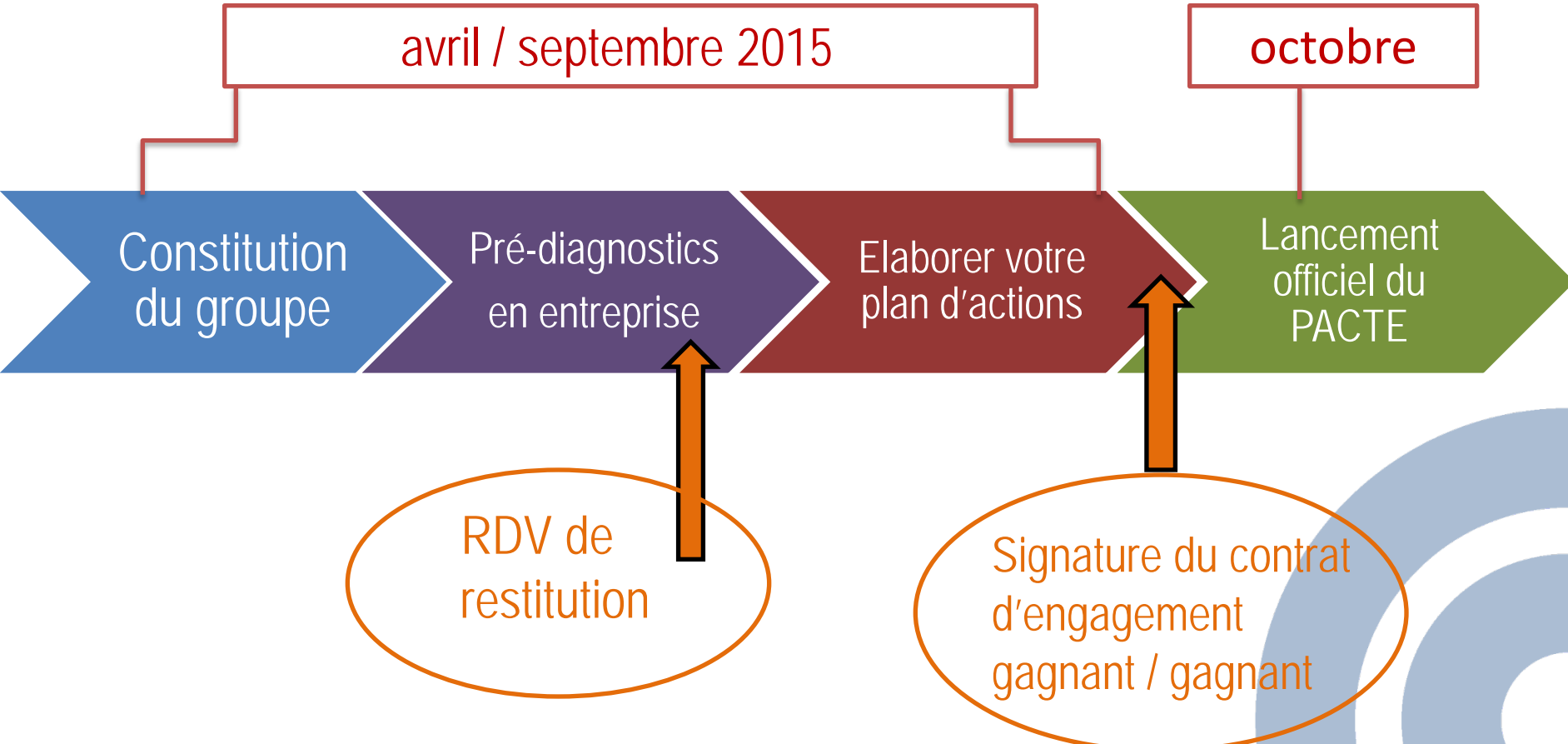
- **Pré-diagnostic déchets** : état des lieux
- **Accompagnement** : mise en œuvre de la gestion/prévention
- **Valorisation de l'entreprise** : communication

Votre engagement :

- **Désigner un référent** : mettra en œuvre les actions
- **Participer aux modules d'accompagnement** : outils, méthode...
- **Atteindre les objectifs de :**
 - **Réduction à la source** : -7% sur un ou plusieurs gisements
 - **Valorisation** : +15% sur un ou plusieurs gisements



Calendrier du programme 2015



➤ Un accompagnement collectif et individuel !

Octobre 2015 – Octobre 2016

4 modules collectifs : apport d'expertise, outils, méthode, échanges...
2 visites sur site : réponses aux problématiques individuelles

Le PACTE a un prix de 500 €*
Le Conseil Général de la Vienne participe à 70%*

- 17 entreprises de divers secteurs d'activités
- Des effectifs de 9 à 250 salariés
- 110 actions engagées : 2/3 = réduction des déchets à la source
- 107 tonnes de déchets évitées tous les ans
- Réduction des coûts de traitement : entre 15% et 30%
- >31 000 € d'économie pour les entreprises en 2013

- **Boutineau** : installateur d'énergies, chauffage, climatisation
- **Carglass** : centre de relation clientèle
- **Fabrix** : fabrication, vente et pose de menuiseries alu, PVC
- **Grassin Décors** : revêtements murs et sols
- **Hôtel Plaza Futuroscope** : hôtellerie
- **Ianesco chimie** : laboratoire d'analyses environnementales
- **Inéo** : travaux publics, réseaux télécommunication, eaux
- **Société Nouvelle Mabuleau** : peintures et revêtements

- Hôtel Alteora : hôtellerie et restauration
- Le Patio : restauration
- Cousin Traiteur : restauration
- Société Poitevine de Peinture : peinture et isolation thermique
- Eiffage Energie : travaux d'installation électrique dans les locaux
- GL Event : création et conception d'ouvrages de décorations
- COFAQ : centrale d'achat pour quincaillers indépendants
- CGE distribution : vente en gros de tout matériaux électriques
- Blastrac : création, fabrication et vente de machines industrielles

Intérêt de la démarche :

- **Réduire vos déchets** : quantité et coût
- **Image de l'entreprise** :
 - En interne : fierté de travailler dans une entreprise vertueuse
 - En externe : valoriser la démarche auprès des clients
- **Salariés** :
 - Être moteur et force de proposition
 - Continuité avec sa propre démarche personnelle



Question 11 : Et maintenant ?

Seriez-vous intéressé pour améliorer votre situation d'avoir un état des lieux et être accompagné dans votre démarche ?



A

Non, j'ai déjà amélioré ma situation

C

Oui, pourquoi pas, à étudier ensemble

B

Non, j'ai déjà un plan d'actions en cours

D

Oui, je suis effectivement intéressé par le PACTE



Stéphane PIGNOUX

Conseiller d'entreprise développement durable CCI VIENNE

spignoux@poitiers.cci.fr

05 49 60 98 15



Isciane ROUZIÈRE

Chargée de mission prévention des déchets - SIMER

i-rouziere-simer@cg86.fr

05 49 91 99 59

FIN

Merci pour votre attention !

A suivre :

Le témoignage d'une entreprise du PACTE

